



COMITE DÉPARTEMENTAL DE JUDO DU HAUT RHIN

Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées - Ligue Grand Est

3, Rue de Thann – 68200 MULHOUSE
✉ cd68judo.jeunes@orange.fr
✉ cd68judo@wanadoo.fr
☎ 03.89.43.74.23
<http://www.cdjudo68.com>



Jeunes – Circulaire N°21/22-01
Mulhouse, le 09 décembre 2021.

À

Présidents de club
Enseignants

Affaire suivie par :

- Président Secrétaire Générale Trésorier
 Responsable(s) de commission(s) : Jeunes Autre(s) – préciser :
 Cadre Technique Secrétaire Administrative
 Responsable Sections Sportives :

Copie :

- Élus CD68
- Responsables de commissions

Objet :

Stage de Noël Benjamins et Minimes

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la reprise des activités le Comité Départemental met en place un stage à destination de **TOUS les judokas** des catégories **Benjamins** et **Minimes** pendant les vacances scolaires de Noël.

Celui-ci se déroulera sur 2 journées au Dojo du CSRA, rue des Frères Lumières à Mulhouse :

- 🕒 les 27 et 28 décembre pour les **Benjamins**,
- 🕒 les 29 et 30 décembre pour les **Minimes**,

Horaires :

- 🕒 matin de 09h00 à 12h00. Accueil de 08h30 à 09h00.
- 🕒 après-midi de 14h00 à 16h00.

Pas de repas tiré du sac, les repas proposés par le Self du Centre Sportif :
🕒 **répondent à tous les cas de figure de régime alimentaire,**
🕒 **sont équilibrés et respectent les critères d'hygiène alimentaire du sportif.**

Les inscriptions se font uniquement par Extranet afin que nous puissions prévoir l'organisation nécessaire.





COMITE DÉPARTEMENTAL DE JUDO DU HAUT RHIN

Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées - Ligue Grand Est

3, Rue de Thann – 68200 MULHOUSE

✉ cd68judo.jeunes@orange.fr

✉ cd68judo@wanadoo.fr

☎ 03.89.43.74.23

<http://www.cdjudo68.com>



L'encadrement et le fil conducteur de ces stages sera assuré par des professeurs référents.

Le programme de ces journées portera sur des sujets techniques fondamentaux et structurants du judo essentiel pour apporter les compléments essentiels aux bases techniques du judo.

Les enseignants sont vivement invités à participer à l'encadrement.

Dans la mesure du possible, le CD68 prendra en charge (pour leurs frais kilométriques) les enseignants qui ne le seraient pas par leur club.

Le coût de ce stage par stagiaire est de 15€ par journée et par stagiaire (soit 30€) à régler OBLIGATOIREMENT par avance soit par virement (voir RIB en fin de circulaire), soit par chèque au plus tard le 18 décembre.

Ces 30€ couvrent principalement les frais de restaurations et locations de salle.

Aucun règlement le jour même ne sera accepté.

Nous vous invitons à privilégier le règlement par virement.

Merci d'accompagner votre règlement d'un mail au trésorier à l'adresse mail suivante :

cd68judo.tresorier@orange.fr

Par ailleurs, nous vous demandons de bien vouloir faire en sorte de vous assurer que vos participants ne sont pas potentiellement contagieux au Covid 19 et soit en capacité de respecter les consignes sanitaires en vigueur.

Nous savons que cela est difficile à mettre en œuvre mais il est nécessaire que nous prenions, tous ensemble, le maximum de précaution.

Dans l'attente, comptant sur la participation de vos pratiquants et restant à votre disposition recevez, madame, monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Cyrille IGNACZAK
Responsable commission
Jeunes du CD68 Judo

Crédit Mutuel							
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE							
Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Banque 10278	Guichet 03100	N° compte 00020197401	Clé 39	Devise EUR	Domiciliation CCM REGION ALTKIRCH		
Identifiant international de compte bancaire							
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)			
FR76	1027	8031	0000	0201	9740	139	CMCIFR2A
Domiciliation CCM REGION ALTKIRCH 14 PLACE XAVIER JOURDAIN 68130 ALTKIRCH ☎ 0 820 091 694 (Service 0,12 €/min + prix appel)				Titulaire du compte (Account Owner) COM DEP 68 JUDO JUJITSU KENDO CHEZ M KOENIG DIDIER 52 B AVENUE ROBERT SCHUMAN 68800 THANN			
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ			

